

Forum Franco-Allemand

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 8 JUIN 2001

Le Conseil Rhénan, lors de sa réunion plénière du 8 juin 2001, et sur proposition du Bureau,

1. apprécie le Forum Franco-Allemand en tant que lieu de rencontre franco-allemand pour diplômés, étudiants, lycéens, établissements d'enseignement supérieur et entreprises, et dont le concept est d'être à la fois un salon de recrutement et d'information ;
2. se félicite du fait que le troisième Forum Franco-Allemand se tiendra les 9 et 10 novembre 2001 à Strasbourg, et de ce que cette manifestation a lieu pour la première fois dans la région du Rhin Supérieur ;
3. s'attend à ce que le Forum Franco-Allemand contribue à la promotion transfrontalière de la main d'œuvre et des étudiants dans le sens d'un marché de l'emploi transfrontalier dans la région du Rhin Supérieur ; est convaincu qu'un tel marché de l'emploi transfrontalier, tout comme des études et une formation dans le pays du voisin, représentant des conditions indispensables pour un développement continu dans la région du Rhin Supérieur ;
4. s'en féliciterait si des entreprises, des étudiants et des établissements d'enseignement supérieur de Suisse participaient également au Forum Franco-Allemand ;
5. se prononce en faveur d'une participation active de l'ensemble des entreprises, des étudiants et des établissements d'enseignement supérieur de la région du Rhin Supérieur au Forum Franco-Allemand 2001 à Strasbourg.

Le Conseil Rhénan adresse cette résolution :

- en France : à la Préfecture de région ;
- en Allemagne : au gouvernement du Land Bade-Wurtemberg, au gouvernement du Land Rhénanie-Palatinat ;
- en Suisse : aux gouvernements des cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, de l'Argovie, de Soleure et du Jura, à l'Université de Bâle, à la Fachhochschule beider Basel et à la Fachhochschule Windisch-Brugg.